



Du Mercredi 7 Août au Dimanche 11 août 2024

VILLANDRY – POUZAUGES - LE PUY DU FOU – MARAIS POITEVIN

Le départ est fixé au Ets Autocars de l'Avesnois à 04 h 00

Mercredi 7 Août :

Petit déjeuner en cours de route, puis direction pour le repas, la visite du Château et des jardins de Villandry



Nous reprendrons la route pour POUZAUGES, lieu de notre séjour à l'hôtel logis de France

Judi 8 et vendredi 9 Août :

2 jours sont indispensables pour assister au plus grand nombre de spectacles.

Repas au restaurant et coupons repas vous seront remis afin de vous organiser à votre façon pour la visite du Parc (les infos vous seront donnés avant notre arrivée au Parc)

Vendredi soir : rendez vous pour le magnifique spectacle de « LA CINESCENIE »



Samedi 10 Août :

Après le petit déjeuner, visite libre de Pouzauges

Après le repas qui sera pris à l'hôtel, nous prendrons la route pour la visite des Marais Poitevin



Retour à l'hôtel en fin de journée pour le dernier souper en VENDEE

Dimanche 11 Août :

Retour dans le Nord en passant chez un viticulteur, visites, dégustations et possibilité d'achats ; puis dernier repas de notre voyage



Comme d'habitude, repas du soir (sans obligation) : CASSE CROUTE sur l'autoroute selon l'horaire.

TOUTES LES VISITES SONT COMPRISES, AINSI QUE LES BOISSONS POUR TOUS LES REPAS.

Seuls les pourboires sont laissés à votre initiative et l'apéro bien sûr.

Prix fixé à : 680 € pour les adhérents – 685 € pour les non adhérents – Enfant moins 13 ans : 600 €
Chambre seule à éviter : 120 €

Un acompte de 100 € par personne est demandé pour la réservation ,
puis règlement échelonné possible avant le 31 juillet 2024 (100 € par mois ou à votre convenance)

Nous avons des impératifs (acompte Hôtel et diverses visites)

REGLEMENT PAR : Chèques, Chèques vacances, C B , espèces ou virement

ASS FETES ET LOISIRS BAS LIEU ; 43 AVENUE STROH 59440 AVESNES SUR HELPE

6) Juin / Juillet 2024

Mr / Mme _____ verse _____ pour le Puy du Fou

5) Mai 2024

Mr / Mme _____ verse _____ pour le Puy du Fou

4) Avril 2024

Mr / Mme _____ verse _____ pour le Puy du Fou

3) Mars 2024

Mr / Mme _____ verse _____ pour le Puy du Fou

2) Février 2024

Mr / Mme _____ verse _____ pour le Puy du Fou

1 acompte à la réservation

Mr / Mme _____ réserve ____ place(s) et verse _____ pour le Puy du Fou

Reçu à ce jour :